



INSTITUT DU CHRIST ROI SOUVERAIN PRÊTRE
Veritatem facientes in Caritate



INSTITUT DU CHRIST ROI SOUVERAIN PRÊTRE
N°38
IX - 2018

LETTRE

à nos amis et bienfaiteurs



Les nouveaux arrivants, entourant notre Prieur Général, Mgr Gilles Wach, et leur Préfet, le Chanoine Louis Poucin de Wouilt.

Chers amis,

C'est au couvent des Côtes, perdu dans les montagnes du Jura Suisse, que **22 jeunes gens de tous pays, dont six français, se sont retrouvés le 10 septembre dernier pour une semaine de retraite** dans le silence des alpages, où l'on n'entend guère que le tintement des cloches et l'écho paisible des offices grégoriens. Après ces jours de prière

et de recueillement chez les sœurs adoratrices, ils nous ont rejoints au séminaire et se préparent dès aujourd'hui, avec la grâce de Dieu, à gravir un jour les marches de l'autel. Nous avons eu la grâce de pouvoir accueillir chaleureusement nos nouveaux confrères, dans un séminaire désormais magnifique, les façades et les toitures ayant été entièrement rénovées, grâce à votre aide généreuse qui ne nous a jamais fait défaut depuis 10 ans. Merci de tout cœur !

Plus particulièrement, nous vous remercions pour vos prières, rien de durable ne pouvant être entrepris sans le recours à Dieu. « Sans Moi, vous ne pouvez rien faire » a dit Notre-Seigneur dans son Évangile. La primauté de la grâce sur nos pauvres forces humaines doit nous porter à prier sans cesse, et à donner au Bon Dieu la place qui lui revient dans notre vie et dans chacune de nos journées, c'est-à-dire la première ! La Divine Providence nous y porte, au séminaire, où toutes nos actions se veulent, avant tout, tournées vers le Seigneur. La Sainte Messe est le « centre et sommet » de chaque jour à Gricigliano. Silence, Offices, méditation, études ou travaux manuels : tout doit y tendre et en découler, afin de porter de bons fruits, dans et par la Charité.

Prions la Très Sainte Vierge Marie, afin qu'elle nous obtienne les grâces dont nous sommes si nécessiteux pour devenir des prêtres selon le cœur de son Fils. Soyez assurés que nous lui confions vos intentions lors du chapelet que nous récitons en communauté. Notre-Dame du Sacerdoce, priez pour nous !

les séminaristes de Gricigliano.

CHAPITRE GÉNÉRAL ET 70^{ème} ANNIVERSAIRE DE S. E. R. LE CARDINAL BURKE, À GRICIGLIANO.



Messe solennelle dans la chapelle



Procession des chanoines vers la Maison de nos sœurs



Te Deum d'action de grâces



Procession vers la chapelle pour le Te Deum

Comme chaque année, les chanoines de l'Institut, de tous les continents, ont pu se retrouver pour une semaine de vie fraternelle et canoniale : Messes solennelles, Office divin, repas en commun et conférences spirituelles. Ont eu lieu aussi à cette occasion les nominations pour l'année, et bien sûr celles des prêtres nouvellement ordonnés.

Le Révérendissime Père Dom de Montauzan, Abbé de l'abbaye Saint-Paul de Wisques, nous a honorés de sa présence pour célébrer une Messe pontificale et donner une très belle conférence spirituelle aux chanoines réunis.

Mais cette année, le chapitre a été aussi l'occasion d'une réjouissance particulière, puisque S. E. R. le Cardinal Burke, qui a ordonné plus de 70 prêtres de l'Institut, a eu la joie d'entonner dans la chapelle de Gricigliano un *Te Deum* solennel d'action de grâces, à l'occasion de son soixante-dixième anniversaire, en présence de plusieurs cardinaux, évêques, prélats et amis.

Tous les ecclésiastiques et laïcs présents ont pu, dans un esprit de famille, témoigner au Cardinal Burke leur amitié et leur reconnaissance, et Son Éminence a, une fois de plus, montré envers tous sa grande sollicitude et bonté toute paternelle. Joyeux anniversaire, Éminence, merci de grand cœur et *ad multos annos* !



Déjeuner en silence au réfectoire



Photo de famille des chanoines de l'Institut

2008-2018

10 ans de travaux à Gricigliano !

SALLE DU CHAPITRE ET
CHAPELLE DE L'IMMACULÉE-CONCEPTION



2008

2009

BÂTIMENT
SAINT-GABRIEL



VILLA MARTELLI



2012

29 chambres

11 chambres

2015

BÂTIMENT SAINTE-MARIE



2017

18 chambres

BÂTIMENT
SAINT-JOSEPH
ET CHAPELLE DE
LA SAINTE-TRINITÉ



2018

19 chambres

C'est grâce à vous ! Merci !



Nous avons sollicité votre aide pour la première fois

en 2008, pour refaire le toit de la tribune de la chapelle de l'Immaculée-Conception. Tous les autres toits étaient déjà dans un état pitoyable, mais « Dieu premier servi » ! Au cours de ces dix années, votre aide continue nous a permis de restaurer le bâtiment Saint-Gabriel (l'ancienne ferme), les toits de la Villa Martelli, et ceux du bâtiment Sainte-Marie, qui abritent les salles de cours et les chambres des séminaristes de première année.

Nous venons finalement de terminer la dernière phase de restauration commencée en 2017 : le bâtiment Saint-Joseph, qui abrite une vingtaine de chambres de séminaristes, et la chapelle de la Sainte-Trinité, chapelle historique de la Villa. Ces travaux ont pesé très lourdement sur les finances du séminaire, et ne peuvent malheureusement pas être les derniers, à la vue du manque de place de plus en plus inquiétant pour vos futurs prêtres... Vous le savez bien, votre aide reste toujours nécessaire, d'autant que **les projets ne manquent pas** étant donné le nombre de séminaristes : grande salle de conférence, agrandissement de la chapelle, augmentation du nombre de chambres, etc. !

ORDINATIONS À FLORENCE ...



Prise de soutane de 19 nouveaux séminaristes



Prostration des futurs diacres et sous-diacres, pendant le chant des litanies des saints.



Collation des ordres mineurs par S. Exc. R. Mgr Davies, évêque de Shrewsbury (Angleterre).



Ordination sacerdotale de quatre nouveaux prêtres, par S. E. R. le Cardinal Burke.



... ET À SAINT-LOUIS !

La première semaine du mois de juillet dernier aura vu encore une fois de nombreuses âmes appelées au sacerdoce se rapprocher un peu plus des marches de l'autel. 19 ont revêtu la soutane, 52 ont reçu la tonsure ou un ordre mineur, 15 se sont consacrés définitivement au service de l'Église par le sous-diaconat, 5 ont été ordonnés diacres, et 8 prêtres ! Et cette année, notre Institut a eu la joie de connaître trois dates d'ordinations sacerdotales, toutes conférées par S. E. R. le Cardinal Burke. Tout d'abord celle de Monsieur l'abbé Heppelle en janvier, puis celle de quatre diacres le 5 juillet à Florence, enfin celle de quatre autres un mois plus tard à Saint-Louis, aux États-Unis.



Prostration du futur sous-diacre et des futurs prêtres pendant le chant des litanies des saints



Ordination sous-diaconale de M. l'abbé Alex, oblat américain.



Onction des mains et porrection des instruments



Imposition des mains du Cardinal sur le nouveau prêtre



Les colonies de vacances

avec les chanoines et séminaristes de l'Institut



Les enfants de la colonie Saint-François-d'Assise sur l'Île-aux-Moines

Le mois de juillet fut riche en activités pour les enfants de tous âges ! Pour les plus jeunes (8-12 ans) deux colonies étaient organisées par les séminaristes, l'une en Bretagne, et l'autre en Bourgogne.

Au programme : deux semaines sous la tente, avec grands jeux, olympiades, instructions spirituelles par les chanoines, et chaque jour la Sainte Messe pour nourrir leur âme.

En Bretagne, les enfants de la colonie Saint-François-d'Assise ont découvert avec joie le Golfe du Morbihan, à la poursuite d'un trésor sur l'Île-aux-Moines, ainsi que le

Mont Saint-Michel où ils ont pu assister à la Sainte Messe après une traversée épique de la baie !

Leurs aînés du camp Saint-Joseph (12-17 ans) ont passé deux semaines en camp itinérant, à vélo surtout, mais aussi en canoë, dans un véritable esprit chrétien ; leur périple les a menés jusqu'au sanctuaire Notre-Dame de Rocamadour,

où la splendeur des lieux élève l'âme vers Dieu.

Dans la beauté des montagnes suisses, nos sœurs Adoratrices ont reçu cet été des colonies pour jeunes filles, notamment, pour tous les âges (8-17 ans), la colonie musicale Sainte-Cécile. De quoi faire fructifier les talents que le Bon Dieu a confiés à ces jeunes âmes !



Une équipe du camp Saint-Joseph en canoë



Bénédiction des vélos et des équipes



Adoration du Très Saint Sacrement



Concert à la colonie Sainte-Cécile

AIDEZ-NOUS À ACCUEILLIR TOUTES LES VOCATIONS QUE LE SEIGNEUR NOUS ENVOIE !

Oui, très chers séminaristes, je souhaite vous aider à l'occasion de l'arrivée de 22 nouveaux pour cette rentrée 2018, et je vous envoie un don de :

- : 20 € ce qui ne coûte après déduction d'impôts que 6,80 €
- : 30 € en réalité pour vous 10,20 €
- : 50 € en réalité pour vous 17 €
- : 100 € en réalité pour vous 34 €
- : 200 € en réalité pour vous 68 €
- : 500 € en réalité pour vous 170 €
- : 1000 € en réalité pour vous 340 €
- : 2000 € en réalité pour vous 680 €
- : selon ma convenance : €
- : je souhaite un reçu fiscal.
- : je souhaite recevoir un formulaire pour un virement automatique.

*Les chèques
sont à libeller
au nom de
« formation
ICRSP ».
Merci.*

*Toute offrande, même modeste, vous permettra
de recevoir les publications de l'Institut.*

Vous pouvez nous confier vos intentions de Messes (voir au dos de cette feuille).

*Retrouvez des nouvelles de l'Institut sur notre site www.icrsp.org
Pour faire un don en ligne : www.don.icrsp.org*

Veillez nous faire parvenir vos intentions de prières ou votre don par le biais de l'enveloppe réponse jointe, à la Villa Martelli, à Gricigliano.

CONFIEZ-NOUS VOS INTENTIONS DE MESSES

Qu'est-ce qu'une intention de Messe ?

Une « intention de Messe » est une intention de prière. Cette intention peut être soit personnelle, soit pour d'autres personnes, soit pour confier un défunt à la miséricorde du Seigneur soit en action de grâces.

Une Messe célébrée à l'intention d'un défunt a une valeur inestimable. C'est le plus beau cadeau qu'on puisse offrir à un être cher qui nous a quittés, la prière la plus puissante à son égard !

La **neuvaine de Messes** tire son origine des neuf jours qui séparent la fête de l'Ascension de celle de la Pentecôte. C'est le modèle de la prière de l'Église.

Le **trentain grégorien** est d'un usage très ancien qui remonte à la fin du VI^{ème} siècle, au pape saint Grégoire le Grand. Un trentain est constitué par trente Messes qui doivent être célébrées sans aucune interruption, pendant trente jours consécutifs, pour un défunt.

Actuellement, les offrandes conseillées pour la célébration des Messes sont fixées à :

Messe : 18 €

Neuvaine : 180 €

Trentain : 680 €

Les offrandes de messe ne donneront pas lieu à délivrance de reçu fiscal.

Je demande la célébration de :

..... Messe(s) aux intentions suivantes :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

..... Neuvaine(s) aux intentions suivantes :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

..... Trentain(s)aux intentions suivantes :

.....
.....
.....
.....
.....

